

Avis de constitution

SOCIETE « GENILEC SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 2 PLATEAUX 7EME
TRANCHE, Lot 2745, Ilot A1.2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2025 et enregistrés au CEPICI le 17/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GENILEC SARL »

Objet :

- Location, vente de véhicules et Engin ;
- Électricité HT, BT, éclairage publics ;
- Multi –conect a la huasse et basse tension ;
- Installation et configuration de serveur ;
- Réseaux divers ;
- Sécurité informatique ;
- BTP ;
- Route, voirie
- Génie civil, travaux publics ;
- Adduction d'eau et assainissement ;
- Matériels de bureau ;
- Commerce général ;
- Communication ;
- Événementiel ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 2 PLATEAUX 7EME
TRANCHE, Lot 2745, Ilot A1.2

Dirigeant(s) M YARANANGORE CHEICK OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10801 du 24/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65424/GTCA/RC/2025 du 24/10/2025

